



La G@zette finistérienne de l'UNC

Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°83 - Janvier 2024



*À l'occasion de cette nouvelle année,
le Président départemental, Marc Thyssen,
les membres du Bureau*

*et la secrétaire administrative de l'Union Nationale des Combattants du Finistère,
vous adressent leurs vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité.*

Meilleurs vœux 2024



*Assemblée Générale statutaire de l'UNC du Finistère,
le 22 avril 2023 à Brest*



*Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France"
en Indochine et en Corée, le 8 juin 2023 à L'Hôpital-Camfrout*



*Cérémonie d'hommage aux soldats "Morts pour la France" lors de
l'attentat du Drakkar de 1983 au Liban, le 28 octobre 2023 à Carhaix*



*Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la
guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie,
le 5 décembre 2023 à Pleyben*



L'UNC du Finistère adresse ses plus sincères condoléances à la famille, aux amis de :

- du brigadier-chef **Hervé Servius**, affecté au 35ème Régiment d'artillerie parachutiste (RAP) de Tarbes, décédé le 1^{er} décembre 2023 à la suite d'un accident lors d'un entraînement opérationnel sur le terrain militaire de Canjuers où le CAESAR qu'il pilotait a fait une sortie de route, il y a un an, le 1^{er} novembre 2022.



- de l'Adjudant-chef **Laurent Magloire**, sapeur-pompier professionnel au corps départemental des sapeurs-pompiers de la Guyane, Adjoint au Chef de Centre de Mana, victime d'un accident de la route, le 7 décembre 2023. Il avait 51 ans.

- de l'Adjudant-chef **Franck Fontaine**, chef de groupe de sécurité à l'ambassade de France d'Abuja, au Nigéria, décédé le 17 décembre 2023, suite à un malaise lors d'une séance de sport. Il avait 54 ans.



Comme toujours, l'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, les gendarmes, les pompiers, les personnels des différents ministères, les élus, victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions
- les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures

La vie du groupe départemental

Cérémonie du 5 décembre 2023

Depuis 20 ans, le 5 décembre est dédié à la mémoire des soldats Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et lors des combats du Maroc et de la Tunisie.

Cette année encore, soixante-dix drapeaux se sont rassemblés autour du Mémorial des Finistériens Morts pour la France en AFN de Pleyben pour rendre hommage à ces combattants tombés au champ d'honneur.



Cette cérémonie était présidée par Mr Alain Espinasse, Préfet du Finistère, en présence de Mme Amélie Caro, maire de Pleyben, du Délégué Militaire Départemental, du Directeur de l'ONaCVG, d'un groupement de gendarmerie départemental, des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques accompagnées de leurs drapeaux et d'une assistance nombreuse.



Des allocutions, prononcées au service du devoir de mémoire, furent successivement portées par Christophe Eveno, président départemental adjoint UNC, et par le Préfet.

« Nous sommes ici pour ne pas oublier ces jeunes soldats qui ne sont pas rentrés chez eux : 1,5 millions de soldats français ont été mobilisés et près de 250 000 tués, sans oublier les 300 000 traumatisés », a rappelé Christophe Eveno, alors que Mr Alain Espinasse nous rappelait que « ce furent des avenir fauchés, des espérances disparues, des amours éteints... Il y a eu des déchirures, le déchirement d'un déracinement. Il reste des blessures lancinantes mais il faut

regarder la vérité en face pour avancer. »



Des gerbes ont ensuite été déposées par l'UNP et les Troupes de Marine, l'UNC, le DMD, la Maire de Pleyben et le Préfet.



Après la sonnerie « Aux Morts », la minute de silence et la Marseillaise chantée a cappella, cet hommage était clôturé par l'émouvant Amazing Grace interprété à la cornemuse par Jean-No, ami parachutiste, pendant que les officiels saluaient les porte-drapeaux.

Le traditionnel pot de l'amitié clôturait cette cérémonie à la salle Ar Vest.



4^{ème} édition du rendez-vous « Mémoire et citoyenneté »

Depuis 2019, un rendez-vous "Mémoire et citoyenneté" est organisé dans le Finistère à l'initiative du Ministère des Armées, de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), de l'Éducation Nationale, du Souvenir Français et des associations du monde combattant.

Plus de 600 élèves des écoles, collèges et lycées de l'enseignement public et de l'enseignement privé ont participé à la 4^{ème} édition de ce rendez-vous mémoriel voué à l'engagement moral et civique ; rendez-vous qui s'est déroulé à Quimper, le jeudi 30 novembre 2023 devant le Monument aux Morts de l'esplanade François-Mitterrand.

Cette année, les élèves étaient invités à plancher sur les 4 grands thèmes retenus : Le camp de Lanniron (ou furent enfermés les coloniaux), Jean Moulin, l'éducation à la défense et à la sécurité globale et le quotidien de la seconde guerre mondiale dans le Finistère.



La cérémonie a débuté à 11 heures avec l'arrivée de François Drapé, secrétaire général de la préfecture, sous-préfet du Finistère, d'Isabelle Assih, maire de Quimper, du contre-amiral représentant le vice-amiral d'escadre, préfet maritime pour l'Atlantique, du délégué militaire départemental, de Maël De Calan, président du conseil départemental du Finistère et de Guylène Esnault, directrice de l'Éducation Nationale du Finistère.

En présence de ces autorités civiles et militaires, cette forte mobilisation des rangs scolaires impliquait aussi les associations d'anciens combattants et patriotiques accompagnées de 18 porte-drapeaux, un piquet d'honneur porteur du fanion de la base navale de Brest, une représentation du centre du service militaire volontaire de la base navale, ainsi que de cadets de la gendarmerie, une section d'élèves de l'école de gendarmerie de Ty-Vougeret, sise en Châteaulin, une délégation de l'école des mousses et d'élèves du lycée naval, divers élus, sans oublier la présence des membres de différents services de l'état (gendarmerie, police, pompiers, SDIS), mais aussi des représentants des communes de Fouesnant, Lesneven et Brest, villes où se sont déroulées les précédentes cérémonies "Mémoire et Citoyenneté".



Les élèves des lycées Brizeux, Chaptal, Ste Thérèse et Kerustum ont témoigné de leurs travaux pédagogiques dans la lecture de textes ou de lettres, à l'image de celles écrites par Jean Moulin.

Le secrétaire général, sous-préfet de la préfecture du Finistère, le président du conseil départemental ainsi que la maire de Quimper ont lu différents messages desquels se manifeste l'impérieuse nécessité de pérenniser la mémoire historique à destination des générations futures. Rappelant « que la guerre se nourrit et se justifie souvent au nom d'idéologies meurtrières », Isabelle Assih a souligné que cette journée était aussi celle de la citoyenneté : « La citoyenneté nous fait grandir, elle s'affranchit des frontières quand elle connaît la paix ».

Les lectures effectuées, s'en est suivi le rituel de la passation du drapeau des collèges et des lycées. Rappelons que ce drapeau avait été remis au sous-préfet par un porteur du Lycée Saint-Anne de Brest, ancien établissement détenteur, puis transmis par le sous-préfet à deux élèves du collège de l'Aulne de Châteauneuf-du-Faou. Il est à noter que le drapeau des Combattants Volontaires de la Résistance, présent à cette cérémonie, est confié au Likès, conformément à la volonté d'Alain Bodivit, illustre résistant et ancien élève de ce lycée quimpérois. Il sera désormais porté par un élève de cet établissement.



Quatre gerbes ont ensuite été déposées devant le monument aux morts par les différentes autorités accompagnées de jeunes élèves, lesquelles ont salué et remercié les porte-drapeaux à l'issue de la commémoration.



Une vibrante Marseillaise, chantée à cappella, est venue clore cette quatrième édition d'une cérémonie émouvante dédiée à la jeunesse citoyenne.

Notre ami Alain Le Clec'h de l'Union Nationale des Parachutistes, en coordination avec la direction militaire départementale, a magistralement assuré sa fonction de maître de cérémonie.

L'UNC « Pays de Quimper » était représentée par Rémy Fabre, André Bozec et André Saliou.

Ce fut une très belle cérémonie !

André Saliou... le reporter photographe en collaboration avec Pierre-Jean Rolland.



Diplôme d'honneur de porte-drapeau

Suite à la tenue de la commission nationale des porte-drapeaux le 16 novembre dernier à Paris, nous vous communiquons des informations concernant le Diplôme d'Honneur de Porte-drapeau et les subventions accordées pour l'achat d'un nouveau drapeau.

Condition d'âge du Diplôme d'Honneur de Porte-drapeau

La Direction Générale de l'ONaCVG souhaite appliquer une condition d'âge minimum afin d'obtenir le diplôme, suite à réponse du ministère des armées à la question écrite n° 25692, publiée dans le JO du Sénat du 22/06/2017 - page 2029 : « *l'ONaCVG délivre un diplôme d'honneur et un insigne de porte-drapeau en reconnaissance des services accomplis par les bénévoles âgés de plus de 16 ans lors des manifestations patriotiques. Depuis 2006, chaque porte-drapeau peut recevoir ce diplôme, ainsi que l'insigne correspondant, après trois, dix, vingt et trente années de service. Le choix et la désignation des porte-drapeaux relèvent de la seule compétence des associations concernées, aucun critère d'âge n'étant exigé pour l'exercice de cette fonction. En revanche, les récompenses ci-dessus énumérées ne peuvent être décernées qu'à des personnes mesurant pleinement le symbole, la mémoire et les valeurs incarnées par le drapeau tricolore qu'elles portent, et donc le sens de leur engagement. C'est la raison pour laquelle l'âge minimal de 16 ans est requis pour se voir délivrer le diplôme d'honneur et l'insigne de porte-drapeau ou pour participer aux cérémonies qui se déroulent à Paris le 14 juillet. La remise en cause de cette condition d'âge n'est pas actuellement envisagée.* »

La formation des mineurs au sein des écoles de jeunes porte-drapeaux étant accessible à partir de 13 ans, seules les années effectuées à partir de l'âge de 13 ans seront prise en considération dans le calcul du nombre d'années de services. Cependant, afin de valoriser l'engagement citoyen des jeunes porte-drapeaux de moins de 16 ans, une lettre de félicitations signée par la Directrice Générale de l'Office peut leur être adressée avant l'âge de 16 ans.

Nouveaux insignes et phrase de remise du Diplôme

Trois nouveaux insignes de porte-drapeau ont été créés pour 40, 50 et 60 ans, afin de récompenser les années de service réalisées :

(Le visuel pour 60 années est en cours d'élaboration)



Il n'existe pas de phrase type pour remettre le diplôme et l'insigne, mais la Direction Générale de l'Office propose le modèle suivant :

« Au nom de la Secrétaire d'État chargée des anciens combattants et de la mémoire, nous vous décernons le diplôme d'honneur de porte-drapeau pour X années de service. »

Un nouveau formulaire de demande de diplôme est disponible auprès du secrétariat départemental ou sur le site internet www.unc29 (rubrique "Document à télécharger"). Une courte description du parcours associatif et des expériences du candidat en tant que porte-drapeau est dorénavant demandée.

Subventions d'achat ou réfection de drapeau patriotique

Le montant des subventions pour achat ou réfection de drapeau patriotique ont été revalorisées.

Une subvention forfaitaire de 300 € peut être attribuée pour l'achat et de 160 € pour la restauration d'un drapeau aux associations habilitées à présenter des candidatures au diplôme d'honneur de porte-drapeau.

Ces subventions sont accessibles pour :

- les associations départementales, régionales ou interdépartementales,
- les associations locales ou cantonales autonomes.

Les sections locales ou cantonales affiliées à des associations départementales (telles que les UNC locales) sont exclues de ces dispositions.



La carte du combattant

Par Décret n° 2023-1215 en date du 20 décembre 2023, le bénéfice de la carte du combattant est désormais ouvert aux militaires et civils décédés à compter du 1^{er} janvier 2024 dont l'acte de décès porte la mention « Mort pour la France ». Ce décret définit également les conditions dans lesquelles la carte pourra être remise à leurs ayants cause.



Désormais, une durée des services d'au moins 112 jours sera reconnue équivalente à la participation aux actions de feu ou de combat dès lors qu'ils n'ont connu aucune interruption, au lieu de 120 jours précédemment (4 mois). Les militaires des forces armées françaises ainsi que les personnes civiles ayant accompli une durée minimale de service de cent douze jours pourront désormais être considérés comme « combattants ».

La vie des UNC locales

UNC du Grand Brest

Fermeture de la permanence au Cercle du 22 décembre 2023 (16h) au 9 janvier 2024 (14h)

Contact : 06.70.08.20.30 - uncgrandbrest@gmail.com

UNC de Locmaria-Plouzané

Cérémonie du 5 décembre

Le 5 décembre, à 17 heures s'est tenue sur la commune de Locmaria-Plouzané la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



UNC Le Drenec Kersaint-Plabennec

Cérémonie du 11 novembre 2023

Sous un soleil radieux, les enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école Sainte-Thérèse de Kersaint-Plabennec se sont fortement mobilisés lors de la commémoration du 105^{ème} anniversaire du 11 novembre 1918. La cérémonie était aussi l'occasion de rendre hommage à tous les morts pour la France avec une pensée particulière pour le finistérien Clément Élard, récemment décédé. Accompagnés de leurs enseignantes, Anne-Laure Quentel et Anne Édern, les jeunes ont suivi la cérémonie avec attention.

En plus des anciens combattants, des élus de Kersaint-Plabennec et du Drenec, beaucoup de parents étaient aussi présents. Il est important que les jeunes et les moins jeunes puissent faire le devoir de mémoire.



UNC de Ploudaniel

11 Novembre 2023 - Marcel Salou décoré

Le 11 novembre, 105ème anniversaire de l'Armistice de 1918, après une levée des couleurs devant la mairie, le Général (2S) Bernard Aujoulet a décoré Marcel Salou, secrétaire de la section UNC de Ploudaniel, de la médaille de la défense nationale échelon bronze avec agrafes Défense et Essais Nucléaires.

L'assistance d'environ 200 personnes s'est ensuite déplacée vers les tombes des alliés en défilé, au son de la cornemuse, mené par les drapeaux de la Légion d'honneur, de la médaille Militaire et des anciens combattants, suivis par la Royal British Légion, invitée d'honneur et une délégation de l'école navale.



La cérémonie devant les tombes des alliés, empreinte d'émotion était dirigée par John Duncan de la British Légion. Un déplacement suivi vers le monument aux morts a permis ensuite de partager cet instant par une cinquantaine d'élèves des classes de CM1 et CM2 qui, après avoir lu un poème, ont ensemble entonné "On écrit sur les murs".

En fin de cérémonie, l'assistance a été conviée au vin d'honneur pour un échange intergénérationnel.



UNC de Plouédern

Assemblée générale : deux membres médaillés

L'assemblée générale de la section locale, présidée par Yvon Marzin, s'est tenue à la salle Orion le mercredi 2 décembre 2023 en présence du maire Bernard Goalec et de trente quatre adhérents. Après le mot d'accueil, le président a ouvert la séance et fait observer une minute de silence en mémoire de l'ancien trésorier Jean Kernéisdécédé en mars.

Il a remercié les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale et souhaité la bienvenue aux deux nouveaux adhérents de la génération OPEX : Philippe Delchambre et Philippe Gac.

Au cours de son allocution, il a mis l'accent sur le rôle social de l'UNC, les aides financières que peuvent bénéficier les adhérents, les veuves des anciens combattants et sur la participation des élèves des cours moyens de l'école à la cérémonie du 11 novembre qui ont déposé la gerbe au pied du monument aux morts et lu le poème « Liberté » de Paul Eluard.

Le secrétaire Georges Guillou a présenté le rapport d'activité de l'année écoulée. L'association compte 50 adhérents dont 11 veuves, qu'elle est ouverte à tous ceux qui ont porté un uniforme, aux veuves d'anciens combattants et aux personnes partageant les valeurs de l'UNC. L'année a été marquée par de nombreuses manifestations patriotiques locales du 8 mai et 11 novembre, départementales à L'Hôpital-Camfrout, Carhaix, Plabennec, Lesneven et Pleyben. Le président a remercié les porte-drapeaux, Ambroise Ollivier, Thierry Bernard et Joseph Abalain pour leur dévouement, leur disponibilité dont ils font preuve. Les mêmes activités seront reconduites en 2024.

Le secrétaire a souligné également la participation de l'association au carrefour des associations et le traditionnel repas annuel qui a réuni 19 adhérents, dans une ambiance conviviale, au restaurant de Kériel.

Le trésorier Thierry Bernard a donné lecture du rapport financier de l'année. Il fait apparaître un léger déficit. Avant de passer au vote des rapports, le président a remercié le trésorier du travail accompli en 2023. Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

À l'issue de l'assemblée, Philippe Delchambre a fait acte de candidature pour entrer au conseil d'administration. Le tiers sortant se représente : Yvon Marzin, Jacques Partel, René Pallier. Les quatre candidats sont élus ou réélus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée, le président a déclaré la séance levée puis a procédé à la remise de la médaille du mérite UNC échelon argent, à Jacques Partel, ancien trésorier et à Georges Guillou secrétaire, félicité les récipiendaires pour leurs actions menées depuis plusieurs années au sein de l'association et invité les participants à partager le pot de l'amitié.

La composition du bureau : Yvon Marzin, président ; Joseph Abalain, vice-président ; Georges Guillou secrétaire ; Thierry Bernard, trésorier



UNC de Plouider Goulven

11 novembre 2023

Des décorations internes ont été remises lors de la cérémonie du 11 novembre.

Ainsi, Mikaël Bodilis (*à droite*) et Bertrand Loäec (*à gauche*) se sont vu décorés du Mérite UNC argent.



5 décembre, hommage émotionnel

Le 5 décembre à 11 h, devant le monument aux morts, les élus, les combattants du secteur n° 6 et la population se sont réunis place du Souvenir pour honorer et faire mémoire de nos camarades morts durant la guerre d'Algérie, ainsi que les combats des autres guerres.

C'est un moment empreint d'émotions que nous partageons avec les représentants des familles meurtries, présents dans l'assistance. Comment ne pas penser en premier lieu à tous ces jeunes, 25000 selon les historiens, parmi eux 419 finistériens dont 23 de notre secteur (154 communes endeuillées) ont été tués en AFN. C'est autour de ces valeureux soldats que nous nous recueillons, prouvant ainsi à leurs familles que nous ne les oublierons jamais. Se souvenir, ce n'est pas simplement regarder le passé, c'est faire de celui-ci une ressource qui anime nos actions présentes. Certains s'évertuent déjà à ne pas vouloir comprendre la notion de ce devoir et de respect des combattants. Il faut que ceux qui se sont battus fassent connaître leur histoire. Sans cela, cette histoire deviendra rapidement polémique et illisible, et sera écrite par des gens qui n'ont pas vécu cet événement. Dans le but de rétablir la dignité des morts, nous associons les familles : l'appel des morts en Algérie s'est fait par commune, à chaque nom cité, un membre de la famille, ou à défaut le président, déposait une rose au pied du monument, avec un roulement de tambour intermédiaire. Ce fut un moment d'intense émotion.

Nous sommes la dernière génération à avoir subi la loi de la conscription : 12000 réfractaires ont été déclarés, dont 10 833 insoumis, 886 déserteurs, 420 objecteurs de conscience. La guerre d'Algérie, comme celle d'Indochine, dans les discours officiels ne sont pas citées, mais appelées pudiquement « Guerres de décolonisation ». Un ultime regret pour les dizaines de milliers d'appelés morts en AFN, rentrés en catimini dans un cercueil plombé. Ils furent mis en terre dans leurs villages sans tambour, ni trompette, sans connaître le faste des Invalides. Comme avec les Allemands, n'est-il pas temps de tourner la page. Le temps de la réconciliation est venu ! « Amis des années de braise, de nuits sans sommeil, de sommeil sans repos ».



UNC de Pont-Aven Nizon

Remise des diplômes aux porte-drapeaux

Ernest Legal diplôme de plus de 20 ans AFN (*à gauche*)
Et Flécher Antonin diplôme de 30 ans TOE et AFN (*à droite*)



Nos amis disparus

UNC de Clohars-Carnoët : Armand Rolland, AFN, décédé le 22 juillet 2023

UNC du Grand Brest : Josette Rameau, épouse de Pierre, Président honoraire de l'association

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon : François Quentel, 90 ans, AFN, décédé le 10 décembre 2023 ; Jean-Marie Abalain, AFN, décédé le 20 décembre 2023

UNC de Guissény : Jeanne-Louise Gervez, 88 ans, veuve de Joseph Gervez, décédée le 19 novembre 2023 ; Joseph Le Gall, 91 ans, Indochine, décédé le 25 novembre 2023

UNC de Lanhouarneau : Jean Sousset, 90 ans, AFN décédé le 29 novembre 2023, président de l'association durant 15 ans, de 1998 à 2013

UNC de Milizac-Guipronvel : Jean-Claude Morin, 84 ans, AFN, décédé le 7 décembre 2023

UNC de Plabennec : Marie-Louise (Malou) Ac'h, 86 ans, veuve de Noël Ac'h (gendarme), décédée le 18 décembre 2023

UNC de Plouguerneau : Hervé Derrien, 90 ans, TOE, Indochine, décédé le 13 décembre 2023

UNC de Pont-Aven Nizon : Yves Nédellec, AFN ; Jean-François Exelmans, AFN

UNC de Saint-Pabu Lampaul-Ploudalmézeau : Benoît Bégoc, 87 ans, AFN, décédé le 15 décembre 2023

UNC de Saint-Pol de Léon : Marcel Zahra, AFN, décédé le 21 novembre 2023



Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

Bon à savoir !

Changements prévus au 1^{er} janvier 2024



Suppression du retrait de point pour les petits excès de vitesse

Annoncé en avril dernier par le Ministre de l'Intérieur, il n'y aura plus désormais de retrait de point pour les excès de vitesse de moins de 5 km/h à partir du 1^{er} janvier 2024. L'amende sera toutefois maintenue.

Les pensions de retraite

Pour lutter contre l'inflation, les pensions de retraite sont toutes revalorisées de + 5,2 % au 1^{er} janvier 2024, un chiffre qui pourrait être revu à la hausse en cours d'année, tous régimes confondus. Les retraites complémentaires gérées par l'Agirc-Arreo ont été revalorisées de 4,9 % au mois de novembre dernier.



Augmentation des prestations sociales

À partir du 1^{er} janvier 2024, certaines prestations sociales seront revalorisées de 4,6 % :

- le RSA : qui passera de 607,75 € pour une seule personne à 635,70 € (953,56 € pour deux personnes)
- l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) : passe de 971,37 € à 1 016 € environ par mois si aucune ressource
- l'ASI (Allocation Supplémentaire d'Invalidité) dont le minimum devrait passer de 311,56 € à 325,90 €.
- l'AER (Allocation équivalent retraite de remplacement), l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique), l'ATA (Allocation Temporaire d'Attente), l'ADA (Allocation de Demandeur d'Asile), l'AV (Allocation Veuvage), le RSO (Revenu Solidarité) sont également concernés par cette revalorisation.



Pension Militaire d'Invalidité

Le point PMI sera revalorisé au 1^{er} janvier 2024 soit 15,65 €. Ainsi l'Allocation de Reconnaissance du Combattant qui est fixée à 52 points passe de 810,68 € par an à 813,80 €, soit 406,90 € semestriellement.



Augmentation du Smic

Comme tous les ans au 1^{er} janvier, le Smic devrait de nouveau subir une augmentation de 1,7 %, soit un salaire net de 1 406 €.

Tickets-restaurant

En raison de l'inflation, le gouvernement avait souhaité de permettre au consommateurs d'utiliser les tickets-restaurants pour les courses alimentaires. Cette dérogation devait prendre fin au 1^{er} janvier 2024, mais sera finalement prolongée.



Le saviez-vous ?



Le barbotin

De son nom complet : cloche de réducteur de barbotin, ce dispositif mécanique fixée au guindeau est constitué d'une couronne métallique crantée d'empreintes où viennent s'engrener les mailles de la chaîne de l'ancre. Ce mécanisme, fonctionnant selon le principe de l'engrenage, permet de remonter ou de descendre l'ancre.

Avant son invention par le capitaine de vaisseau Benoît Barbotin (1793-1871), les marins devaient fixer un cordage sur le maillon situé au niveau de la surface de l'eau puis hisser le cordage sur le pont et recommencer la manœuvre autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que l'ancre soit remontée.

Le principe du barbotin a été également copié par l'Armée de Terre pour créer l'engrenage qui sert à l'entraînement des chenilles sur les chars d'assaut.





Le coin des réseaux



Patricia Miralles @MIRALLESMP

À Port-Vendres, comme chaque 5 décembre, la République rend hommage aux morts pour la France, rapatriés, disparus et victimes civiles de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Nous n'oublions ni le sacrifice de ceux tombés, ni la peine de ceux qui restent.

Ministère des Armées et Préfet des Pyrénées-Orientales

6:54 PM · 5 déc. 2023 · 3 877 vues

Préfet du Finistère @Prefet29

Alain Espinasse, préfet du Finistère, a présidé le mardi 5 décembre à Pleyben, la cérémonie départementale commémorant la Journée d'hommage aux morts pour la France, pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

10:30 AM · 6 déc. 2023 · 442 vues

Gendarmerie du Finistère 16 h

On vous présente notre nouvelle équipe cynophile qui arrive tout droit du Centre National d'Institution Cynophile de la Gendarmerie - CNICG - situé à Gramat (46)

Stéphane et Toutankhanon, son berger hollandais, sont heureux de rejoindre le Groupe d'Investigation Cynophile de Châteaulin - #GIC - pour vous servir !

Leurs technicités ?

On dit qu'ils sont redoutables dans la recherche des Stupéfiants, Armes, munitions et Billets ! (SAMBI)

Nous leur souhaitons bon succès dans leurs futures missions 🙌

Centre National d'Instruction Cynophile de la Gendarmerie - CNICG #AntiStups #finistere

SDIS 29 - sapeurs-pompiers du Finistère Police nationale du Finistère Gendarmerie nationale

1,2 K 110 commentaires 61 parta*



Le siège départemental sera fermé pour les fêtes de fin d'année :

du vendredi 22 décembre 2022 (12h) au mercredi 3 janvier 2024 (9h00)



Union Nationale des Combattants du Finistère

8 rue du Rempart - 29200 Brest

☎ 02.98.05.60.21 – ✉ unc29@unc29.fr

http://www.unc29.fr

f <https://www.facebook.com/unc.finistere.9> t <https://twitter.com/unc29>

C unc.29



Horaires du Siège au public

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30

Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00

